

ASSEZ DE FAKE NEWS !



L'APPROCHE DES ÉLECTIONS N'EXCUSE PAS TOUT.



L'UNSA **cherche à vous faire peur** dans sa dernière communication mais à ce jour, aucune Organisation Syndicale n'a demandé « la réouverture de la négociation du CET des salariés permanents ». Tout simplement parce que cet accord n'existe pas !

Faire un raccourci et confondre l'accord CET Intérimaire et notre accord de **Réduction du Temps de Travail**... Est-ce de l'Incompétence ou de l'Inconséquence ?

Malgré cette période de campagne électorale ou apparemment tout est possible, **la CFE-CGC tient à rétablir la réalité des faits** « Aucune Organisation Syndicale responsable n'envisage à ce jour la réouverture de la négociation de **notre** accord de **Réduction du Temps de Travail** ».

Pour rappel, **la CFE-CGC était en 1999 à l'origine de cet accord octroyant nos 23 jours de RTT. Il est hors de question aujourd'hui de renégocier à la baisse cet accord dont nous, CFE-CGC sommes signataires.**

Sachez qu'en ce qui concerne la CFE-CGC, nous avons à plusieurs reprises proposé **un accord rédigé pour la création d'un Plan d'Epargne Retraite Collectif d'entreprise**, pour une meilleure rémunération pour tous et pour rendre notre entreprise plus attractive. Ce sujet d'épargne salariale **ne remet aucunement en cause nos RTT.** *

...Plutôt que de formuler des vœux pieux : « Développer le télétravail en laissant le choix aux salariés » ... encore faut-il que la direction accepte de négocier loyalement le sujet.

Pour continuer à vous défendre efficacement, la CFE-CGC a choisi de continuer à **faire un travail de fond plutôt que de se réfugier derrière une communication à base d'infox !**



* (si vous voulez en savoir plus n'hésitez pas à contacter vos élus en région).

